

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 49 (1961)

**Heft:** 6

**Rubrik:** Informations féminines et féministes

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Informations féminines et féministes

## NEUCHATEL

### Conseil neuchâtelois interjeunesse

En collaboration avec les responsables des principaux mouvements de jeunesse du canton, l'Office social neuchâtelois a convoqué une assemblée constitutive, samedi 25 mars écoulé, à la Maison des jeunes de Neuchâtel, pour la création du Conseil neuchâtelois interjeunesse.

Les délégués ont entendu avec beaucoup d'intérêt M. A. Schweingruber, exposer les activités du Conseil genevois interjeunesse.

Le Conseil neuchâtelois interjeunesse aura pour mission de prendre contact avec toutes les associations de jeunes, d'étudier les différents problèmes actuels de la formation des cadres d'animateurs, de l'accès aux études, de mener les enquêtes pour la mise en train des clubs de jeunes, de coordonner les informations, en un mot, d'être, sur le plan cantonal, le répondant des jeunes au service d'une communauté de travail pratique ; à l'instar des autres cantons romands, il sera relié au Conseil de la jeunesse romande. L'Office social neuchâtelois en assure provisoirement le secrétariat.

E. R.

Association en faveur du suffrage.

La section de Neuchâtel A tenu son assemblée statutaire sous la présidence de Mme Gallen. Il ressort du rapport présidentiel, que contrairement à ce que beaucoup de personnes pensent, notre association a plus que jamais sa raison d'être.

Une commission de quatre membres est nommée en vue de la révision des statuts.

Le comité, pour les années 1961 à 1963, est composé de la manière suivante : présidente, Mme Eugène Gallen ; vice-présidente, Mme Jean-Paul Robert ; secrétaires, Mme Willy Richter et M. Feissly ; trésorière, Mme Fernand Cartier.

En vue des élections cantonales de mai prochain, une séance d'information hors parti sera organisée en collaboration avec le Centre de liaison des sociétés féminines. Les candidates au Grand Conseil, des trois grands partis viendront nous exposer leur programme.

Pour terminer la soirée, Mme Denise Berthoud a bien voulu renseigner les auditrices sur les futures élections cantonales, en leur recommandant de se rendre nombreuses aux urnes.

E. R.

### Chaine des mères

Venir en aide à l'enfance malheureuse, en Suisse ou à l'étranger, tel est le but que poursuit depuis 10 ans la Chaîne des mères de Peseux. C'est plus de 50 000 fr. qui ont été distribués là où les besoins étaient les plus urgents.

L'œuvre ne sera jamais terminée, car encore et toujours, il y aura des enfants malheureux, des familles plongées dans la détresse, des catastrophes s'abattent sur les régions du globe les plus diverses.

La Chaîne des mères aura toujours sa raison d'être, car la solidarité n'est pas un vain mot. Grâce à la fidélité des membres cotisants, à la bonne volonté, à la générosité des tricoteuses, nous avons pu, en 1960, participer à 25 actions de secours, en Suisse, en France, en Italie, en Allemagne, et cela pour un montant de plus de 5000 fr.

E. A.

## GENÈVE

### Joseph Kessel

L'assemblée annuelle de la section de lecture à l'Union des femmes, est toujours une manifestation littéraire. Mlle Trembley, présidente du comité de la section, donna un bref rapport sur le nombre des membres (79) et les récentes acquisitions (74 ouvrages nouveaux, l'an dernier) ; Mlle Borel présenta les comptes et l'on donna la parole à la conférence, Mme Bovey.

Celle-ci captiva un auditoire compact par une attachante étude sur l'écrivain Joseph Kessel, le romancier français, d'origine russe, qui l'a pas composé moins de 70 volumes à ce jour. Il l'est, dit-il, un roman en trois semaines. Son père, venu de Lithuanie à Paris y séjournait pour y faire des études de médecine, ainsi qu'à Montpellier. Deuxième médecine d'un colonie vive en Argentine, il revint avec sa famille exercer sa profession à Orenbourg, en Russie, pays qu'il dut quitter à la révolution. Les études de Joseph se poursuivirent dans le sud-ouest français, puis à Nice. À la guerre de 14-18, Kessel s'engagea comme observateur volontaire dans l'aviation et fut l'origine de « L'Équipage » qui le rendit célèbre. Notre romancier roula à travers le monde, Russie, Extrême-Orient, Palestine, Afrique, Amérique. Chacun de ses séjours a donné naissance à un roman. Notre journal en a analysé plus d'un ces dernières années. Le plus récent a pour titre : « Les Alcooliques anonymes » — nous avons parlé de ce mouvement dans un récent compte-rendu de l'Union des femmes — c'est un des « best-seller » de l'année.

\*

### Rectification

A propos du récent compte rendu sur les « Alcooliques anonymes » nous nous excusons d'avoir provoqué un malentendu. En résumant trop brièvement l'exposé de Mlle Assimacopoulos, laborantine, nous avons dit que « dans la société actuelle », c'est-à-dire dans le monde agité au milieu duquel nous vivons, les alcooliques avaient peine à tenir des engagements de trois mois, tels qu'on les propose à la Croix-Blue.

La « société actuelle » ne faisait aucunement allusion aux sociétés de la Croix-Blue. Nous regrettons vivement cette méprise.

A. W.-G.

### L'Ouvroir de l'Union des femmes

L'assemblée générale de l'Ouvroir a eu lieu le 22 mars. Le rapport sur l'exercice 1960 a été présenté par Mme Y. Otramare, présidente. Durant l'année qui vient de s'écouler, l'Ouvroir a occupé 48 per-

sonnes, soit 4 employées, 15 ouvrières spécialisées dans les travaux minutieux et 29 ouvrières faisant de la couture courante et du tricotage. La somme des salaires payés a été de 37 746 fr. 10.

L'exercice se termine avec un excédent de recettes de 173 fr. 35. C'est satisfaisant, étant donné que les salaires ont été augmentés, que les frais d'achat de marchandises ainsi que les frais généraux sont un peu plus élevés que l'année précédente.

Les commandes importantes ont été celles du vestiaire scolaire, des cocardes de Promotions (17 080 cocardes ont été confectionnées à l'Ouvroir) et de l'Office suisse du travail à domicile à Berne.

L'Ouvroir a reçu avec reconnaissance l'allocation de 1000 fr. de la Ville de Genève et le don de l'Union des institutrices primaires genevoises, 150 francs (arrivé malheureusement un peu trop tard pour figurer dans les comptes de 1960).

Le comité a eu le grand chagrin de perdre en septembre dernier, un de ses plus anciens membres, Mme Léon Berde, qui s'est occupée pendant 40 ans de l'Ouvroir avec un dévouement infatigable et un profond intérêt. En souvenir d'elle, sa famille fait un don de 100 fr. à l'Ouvroir.

Bien que le nombre des ouvrières ait quelque peu diminué, il n'y a qu'à se reporter au total des salaires payés en 1960 pour constater combien l'Ouvroir est utile et rend service en procurant du travail à celles qui en ont besoin.

En temps que municipal permanent actuel, M. le syndic était mieux qualifié pour parler de cette pomme de discorde ! Il le fit sans animosité mais, pensons-nous, sans trop parvenir à convaincre les adversaires de ce système, en tout cas pas le Dr Chollet qui, on le sait, est un adversaire juré de la permanence.

Soirée intéressante, où plusieurs personnes ont pu poser à l'orateur quelques questions pertinentes, prélude à la bataille politique de fin d'année.

### Les femmes dans les partis

Mmes Carmen Menoud, Gisèle Menoud font partie du comité du Parti socialiste lausannois.

### Association romande des aides familiales

C'est dans la pimpare Ecole d'aides familiales de Neuchâtel que s'est tenue l'assemblée générale des aides familiales romandes, sous la présidence de Mlle Nelly Matile, La Chaux-de-Fonds. Elle a réuni une quarantaine de participantes. L'Association a organisé, avec la collaboration de l'Ecole, un cours de perfectionnement, a créé un insigne, un journal, s'est fait représenter aux journées du Séminaire coopératif. Son comité est composé de Mille N. Matile, présidente, J. Chevalier, vice-présidente, L. Rossat, secrétaire, P. Vuille-Martinet, caissière, et de six déléguées régionales, Miles M. de Lorio, Genève, M. Paquier, Lausanne, P. Baumgartner, Yverdon, M. Ducommun, Neuchâtel, I. Haenlin, Montagnes neuchâteloises, et O. Chédel, Jura.

Miss Bauermeister, de l'Office social neuchâtelois, a parlé de l'avenir et des possibilités de développement de cette nouvelle profession féminine, de son importance dans la vie familiale et sociale du pays, puis elle évoqua la Conférence internationale des services sociaux, tenue à Rome.

Enfin, M. Adolphe Ischer, professeur à l'Ecole normale de Neuchâtel, fit une conférence sur « Notre métier de parents, enfants d'autrefois et d'aujourd'hui », il a répondu aux nombreuses questions des aides familiales.

J. Ch.

## VAUD

### Paysannes vaudoises

Le groupe de Lausanne de l'Association des paysannes vaudoises, composé de 18 membres — ce qui n'est pas mal pour une cité qui dépend longtemps n'est plus une belle paysanne — s'est réuni le 16 mars, chez Mme Ph. Augsburger-Richard, à Lutry, sous la présidence de Mlle Emilie Kohler. Il voulait recruter des jeunes intéressants à la vie campagne pour prendre la relève. Il recommande à ses membres et à toutes les matriresses de maison le « Livre du fromage », écrit par l'Union suisse des producteurs de fromage, guide précieux et très pratique à l'intention des ménagères.

L'assemblée de l'Association vaudoise est convoquée pour le mardi 2 mai, à Morges, pour protéger de la cantine qui sera édifiée pour la Fête des chanteurs vaudois. Aucune salle, dans le pays, ne peut contenir les paysannes lorsqu'elles se réunissent. Le programme prévoit une excursion à Eviyan à bord de deux bateaux de la Compagnie générale de navigation sur le Léman.

Mme Rosselet, Lausanne, a égrené ensuite quelques souvenirs de sa vie dans une petite ville polonaise, en 1914, comme fiancée d'un représentant en horlogerie suisse, puis de sa vie de jeune femme à St-Pétersbourg, sa suite devant la révolution et aussi des souvenirs de Changai et de Kharbine.

On parla aussi de l'Exposition nationale et de la part qu'y prennent les paysannes vaudoises.

Puis Mme Augsburger offrit un thé somptueux où les merveilles, les petits pains de Lutry, les bricelets tenaient une belle et bonne place.

S. B.

### Chexbres

Grand succès aux journées féminines du séminaire coopératif, le 18 et 19 mars, à Chexbres. Sujet : « Logement et joie de vivre ». Je n'ai pu y aller et je l'ai regretté, car j'apprécie ces rencontres où l'on apprend à écouter, à parler... à son tour, à voir des facettes nouvelles d'une question, à sortir de son isolement et d'une certaine tendance à trancher de ce que nous connaissons mal. Plusieurs participants m'ont dit l'intérêt des exposés (Qu'est-ce que l'urbanisme moderne ?), par Mme Billeter, architecte à Neuchâtel ; L'enfant dans la maison, par M. P. Zumbach, auteur général à Genève ; L'habitation familiale, par Mme I. Kreyerburg, Lausanne, et maison pour personnes âgées, par M. M. Inahüt, industriel. Le Loole et l'animation des discussions. J'aurais voulu que l'une d'entre elles me fasse une rapide présentation de ces journées. Impossible à résumer ! Il y avait trop de choses intéressantes, me fut-il répondu.

A. S.

### La femme journaliste, un sujet inexistant !

A l'Union des femmes, le 9 mars, Mme Renée Senn, journaliste, a parlé de son métier. Caurerie à bâtons rompus qui avait plus de saveur, qui était bien plus près de la vérité que maintes conférences dans les règles. Voici quelques-uns des aspects qu'a abordés Mme Senn :

De profession-refuge qu'il était, le journalisme tend à s'organiser. Au cours des entretiens de Crêt-Bârdar sur la formation professionnelle, les avis étaient très partagés. Les uns estimaient que le métier ne s'apprend que par la pratique (ce qui fait que nous sommes tous obligés d'apprendre en tâtonnant et à grand peine, comment Mme Senn) D'autres pensent qu'il faut l'enseigner.»

Parler des femmes journalistes, c'est un sujet inexistant, parce que nous avons l'habitude de faire comme les hommes. — Comme toutes les femmes qui ont une profession, on se durt avec le temps ! — Le bon journaliste ne cherche pas à forcer celui qu'il interviewe. Il cherche à le faire se livrer. Première arme : être aimé d'une sainte curiosité. Difficulté particulière pour les femmes, dans ce domaine : leur intuition les empêche de poser certaines questions stupides !

Pourquoi fait-on un effort de conviction ? Par besoin de communiquer, de s'exprimer. Même si, comme le dit Mme Senn, « l'influence » du journaliste sur le public, je n'y crois pas trop ! (Protestations des auditrices.)

A. S.

### Bibliothécaire

Pour leur travail de diplôme de bibliothécaire, des élèves de l'Ecole sociale de Genève ont fait œuvre utile. L'une d'elles a organisé la bibliothèque de l'Ecole d'infirmières, une autre a pris, sujet riche, mais difficile, le cataloguage de la bibliothèque du cabinet des médecins. C'est une bibliothécaire chevronnée, Mlle Suzanne Germard, ancienne élève de l'Ecole sociale, qui dirige ces travaux de di-

plômes, jouant à la fois un rôle de technicienne, de conseillère, de pédagogue, « ce qui est bien enrichissant », dit-elle, car les personnalités sont si différentes ! Certains sujets sont particulièrement difficiles, le choix dépend en partie des circonstances, mais il est très plaisant de suivre ces jeunes filles. »

### Le Foyer maternel

Créé en 1912, le Foyer maternel, qui se trouve à Epalinges, accueille pour leur accouchement des mères célibataires, leur offre refuge, soins appui moral. Il est présidé par Mme Bridel-de Meuron. En 1960, 37 pensionnaires y ont été reçus : 17 Vaudoises, 16 confédérées et 4 étrangères ; beaucoup de mineures, quelques-unes ayant à peine 16 ans ! (A ce sujet, le comité s'élève une fois de plus contre l'influence détestable des bars à café sur la jeunesse.) Le total des journées a été de 4029 et la durée du séjour a été de neuf jours à cinq mois. On constate, spécialement chez les mineures, un manque d'intérêt pour l'enfant et son avenir.

A. M. Drs Cordey, Gaulis et Brandt, à Sèvres Aline Cuendet, directrice, à Mme Claudine Rufieux, sage-femme, aux donateurs, va la reconnaissance du comité, ainsi qu'à MM. Garin et A. Burnand, pasteurs. Soutenu par ses amis, par des sociétés de couture, par l'Euvre de la maternité, le Foyer maternel a sa raison d'être et poursuit son œuvre avec vaillance.

S. B.

### Travailleurs sociaux

Le Groupement voudou des travailleurs sociaux s'est réuni à Lausanne le 13 mars, sous la présidence de Mlle Nelly Matile, assistante sociale aux P.T.T., remplaçant M. H. Schaefer, président, malade. Durant l'exercice ont été organisés un cours de perfectionnement, les colloques habituels ; les archives ont été mises en ordre, le répertoire des institutions de prévoyance établi ; son impression sera assumée par l'Etat ; un avant-projet de contrat collectif a été rédigé.

Le comité a été composé de Mme Annie Gotra, assistante sociale à la clinique psychiatrique, présidente, Miles A. Burger, assistante sociale à l'Asile des aveugles, D. Duc, assistante sociale au Service des parrainages des sourds-muets, A.-M. Nidegger, assistante sociale à la paroisse de Prélaz-Lausanne, Rigert, infirmière sociale de la Ligue vaudoise contre la tuberculose, à Chexbres, de MM. Chablot et Fr. Kraft, assistants sociaux au Service de l'enfance.

On entendit avec un vif intérêt un exposé de M. Claude Pahud, député, directeur du Centre de formation d'éducateurs, qui évoqua l'évolution de nos maisons d'éducation. Pour marquer une évolution, il faut faire un historique, or les renseignements historiques manquent justement sur nos institutions, dues à l'initiative privée ; maison d'éducation est de plus en plus un terme vague. Une enquête faite auprès de 150 établissements pour enfants difficiles en Suisse romande montre que l'augmentation de ces maisons dépasse l'augmentation de la population enfantine. Le 12% est officiellement fixé, il dépend de l'initiative privée et de 40% de ce solde est subventionné par l'Etat ; de nombreuses œuvres ont été créées par l'Eglise protestante et l'Eglise catholique et l'Etat s'y intéresse de plus en plus. Les méthodes sont perfectionnées rapidement et telle méthode, par exemple celle de l'expiation, l'idée de la répression, de la punition, sont abandonnées. Il a fallu du temps pour obtenir la séparation des adultes délinquants de l'enfance délinquante. M. Pahud a examiné quelques-unes des méthodes pédagogiques qui ont essayé de faire vivre des jeunes en internat. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on comptait jusqu'à 400 enfants dans une même maison, ce qui impliquait une règle très stricte, une discipline militaire. La méthode progressive a créé des groupes où les enfants passaient de l'un à l'autre au fur et à mesure de leur amélioration ; ce système était une erreur, il conduisait à l'hypocrisie, à un moralisme déplaisant, où la note dévenait la sanction de la valeur morale. Ce système est particulièrement mauvais pour les enfants les plus difficiles, les plus perturbés.

Notre époque use d'un système plus nuancé, celui de la communauté des enfants, selon les principes de l'école active, du « self government », engageant la responsabilité des mineurs. Aujourd'hui on essaie le système psycho-pédagogique basé sur la psychologie des professeurs. M. Pahud donné comme exemple l'Ecole Pestalozzi à Echichens, qui possède encore l'ancien bâtiment où 60 gosses étaient divisés en quatre sections ; tout à côté, on voit les maisons nées d'une tout autre conception. Ce système n'est applicable qu'à de petites collectivités ; il est onéreux, il exige des éducateurs aux aptitudes remarquables, riches d'une préparation spécialisée pour faire face à des difficultés sans cesse renouvelées. On ne peut que souhaiter que cette évolution soit complétée par la collaboration, les échanges, la qualification des collaborateurs au niveau des cantons romands.

Des éducateurs de cinq maisons d'éducation, Mme Jacques Besson, à Echichens, Mme Berthold-Galland, au Châtelard, Mme Lieber, les Mayoresse s/Lausanne, MM. Henri, à Serix près Oron, et Robert, de la Maison d'éducation de Vennes, apportent leurs expériences, et la discussion fut des plus intéressantes.

La journée se termina par le traditionnel colloque où Mlle Nicole Exchaquet, infirmière, parla de sa fonction dans le cadre du service de la santé publique.

S. B.

### Politique féminine

A Bex, l'Association vaudoise des citoyennes avait fait appel à M. le syndic Desarzens pour parler de l'organisation municipale en général et des problèmes de la permanence en particulier.

L'active et compétente présidente de la section de Bex, Mme Jaquier, dirigea les débats avec fermeté, compréhension et humour.

M. Desarzens essaya de mettre à la portée de tous le délicat problème que pose à la commune de Bex le déclat de municipalité permanent. Finalement combatu par les deux, farouchement défendu par les deux, la permanence a été instituée en 1947 par l'ancien syndic, Charles Solberger, et maintenue jusqu'à ce jour par le jeu des partis politiques.

## BROSSERIE W. SCHNUBELL

Brosses pour la toilette et le ménage  
Grand choix, articles soignés, prix avantageux

Rue Chapponnier 5 - Téléphone 32 20 73  
Anciennement rue Winkelried 6

## Ecole d'assistantes sociales et d'éducatrices

1, ch. de Verdun - Lausanne - 02 23 18  
Fondation subventionnée par l'Etat de Vaud et la Confédération

Trois sections :

1. Assistantes et secrétaires sociales (Diplôme reconnu par l'Association des travailleurs sociaux) - Age d'admission : 20 ans.
2. Educatrices - Age d'admission : 18 ans.
3. Institutrices privées et jardinières d'enfants  
Age d'admission : 16 ans.  
Classe d'enfants

Direction : Mme A.-M. Matter, Dr ès sc. péd.



### A. V. S., aux femmes non mariées

Mme Z. S., Lausanne.

Il y a tant de problèmes qui se posent à celles qui n'ont pas de famille. Elles mériteraient toutes celles qui luttent seules, souvent malades, déjà depuis la quarantaine et devant attendre une aide pendant plusieurs années encore, de recevoir une rente A. V. S., également dès 60 ans, tout comme la femme qui a un mari de plus de 65 ans.

# A travail égal, salaire égal

Une enquête de Marie-Louise Landry III.

## La femme prend-elle la place de l'homme ?

Relevons en passant qu'il est notoire que les femmes, une fois mariées, cessent généralement toute activité professionnelle. Certaines reprennent du travail plus tard, si la nécessité s'en fait sentir. Sachons aussi qu'en Suisse, sur 100 femmes qui travaillent, 71 sont célibataires, 16 mariées, 8 veuves et 5 divorcées et que près de la moitié de ces femmes sont âgées de moins de 30 ans.

Peut-on dès lors prétendre, comme on l'entend si souvent, que la femme en Suisse prend la place de l'homme. Au vu des chiffres cités, et en ces temps de haute conjoncture où la chasse à la main-d'œuvre est le problème

N° 1 de nos industriels et où nous devons faire appel à un pourcentage important de main-d'œuvre étrangère, je crois pouvoir répondre non. D'autant plus, que par un phénomène assez curieux, les jeunes filles paraissent justement tentées par des métiers qui semblent souffrir d'une désaffection de la part des garçons. Tel est le cas, me disait le secrétaire de l'Association des Jeunes Commerçants, pour les apprentis de commerce qui, année après année, sont moins nombreux, attirés qu'ils sont vers la technique et ses réalisations plus spectaculaires qu'un prix de revient ou une facture.

• • •

Ainsi donc les femmes sont maintenant admises dans le monde de la production des biens économiques, alors que jusqu'à maintenant, on ne s'était occupé d'elles que sur le plan de la consommation.

Qui dit bien de production, dit rendement. Qui dit rendement, dit salaire. Examinons maintenant la situation des salaires féminins en Suisse, non sans essayer tout d'abord de définir la formule : Travail égal — salaire égal.

Cette formule, qui peut paraître claire et précise de prime abord, s'avère cependant confuse dès qu'on la serre d'un peu près. Apparemment il n'est pas difficile de définir les mots : salaire égal, le salaire étant la rémunération du travail.

Pour qu'il soit égal, il faut bien tenir compte évidemment des différents bonus, primes, etc., payés directement ou indirectement, en laissant toutefois de côté les allocations familiales qui ne peuvent en aucun cas être considérées comme discrimination contre les femmes, à condition qu'elles soient payées indifféremment, si nécessaire, au père ou à la mère de famille.

Bien autrement complexe est le terme de travail égal, et c'est sur ce point que la controverse est née, qu'elle s'est étendue et elle n'est certes pas près de trouver une solution. Que faut-il entendre par travail égal ?

Le travail égal se limite-t-il aux cas où les hommes et les femmes accomplissent des travaux identiques ou presque identiques ?

Faut-il encore admettre, avec l'employeur, que le travail égal est synonyme de rendement égal.

Qu'on prenne l'une ou l'autre, ou même les deux définitions, on constate que le problème est déjà beaucoup plus restreint. Il n'est nullement question, comme d'aucun le croient, de relever d'une manière générale les salaires

des femmes au niveau des salaires masculins. Il s'agit seulement, dans une même profession, dans une même catégorie de cette profession, de supprimer des inégalités qui ne se justifient pas par une différence dans la nature du travail : vendeurs et vendeuses dans le même magasin ; instituteurs et institutrices d'un même degré ; infirmiers-chefs et infirmières-chefs d'un même hôpital ; ouvriers et ouvrières de polissage de la même fabrique de boîtier or.

## FAIRE PLAISIR...

Préoccupation de circonstance... Et pourquoi pas un carnet de dépôt de l'Union de Banques Suisses : le cadeau qui fait plaisir.

8, rue du Rhône - Molard - Eaux-Vives  
Mont-Blanc - Servette - Place Dorcière  
Carouge - Chêne-Bourg - Cointrin  
GENÈVE

## Leon Smulovic

• HORLOGERIE  
• BIJOUTERIE  
Grand choix de montres, bijoux, chevaillères, alliances or.  
Genève, Terrassière 5  
Tél. 36 54 89

## FRAISSE & Cie

TEINTURIERS  
GENÈVE

Magasins :  
Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35  
Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39  
Rue de Rive 7 Tél. 25 19 37

Magasin et usine :  
Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

TEINTURE ET NETTOYAGE

DROGUERIE  
DU MOLARD  
•  
L'aponez PLACE DU MOLARD 8  
GENÈVE

## OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

### AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Téléphone 25 35 66  
GENÈVE

Confections soignées  
pour enfants

Genève et des déléguées au dit congrès retrouvent chez leur présidente, Mlle Travaletti, au cours d'un « sept à neuf » très réunis. Miss Thonlinsong, première vice-présidente de la Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales, qui voulut bien compléter les informations données à Grandvaux et répondre aux questions qui lui furent posées.

Lors d'un Séminaire de femmes africaines à Addis-Abeba, elle fut mise en présence de femmes noires remarquables : médecins, juge, professeurs, etc. Il sera intéressant de voir si, par la suite, dans les pays qui viennent seulement d'obtenir leur indépendance, les femmes parviendront à s'imposer plus rapidement que cela n'a été le cas en Europe. En Angleterre, par exemple, où les femmes possèdent le droit de vote, depuis des dizaines d'années, 27 seulement siégeront au Parlement à côté de 600 hommes.

Partout il reste beaucoup à faire, même sur les points traités au Congrès, l'unanimité est loin d'avoir été réalisée sur des questions telles que l'âge minimum pour le mariage — des mineurs, le droit à une éducation identique — et non seulement équivalente — pour les filles et les garçons, le salaire égal pour l'homme et la femme, les obligations fiscales de la femme qui travaille, etc. Il est donc reconfortant de penser que des personnalités de valeur telles que Miss Thonlinsong et Mme Lefacheux ne ménaient pas leur temps, ni leur peine, pour qu'une solution satisfaisante intervienne dans des domaines vitaux pour les femmes. Nous leur en exprimons notre vive reconnaissance.

(A suivre.)

La doctoresse Renée Girod, de Genève, ancienne vice-présidente du Conseil international des femmes et ancien membre du comité de l'A. S. F., a reçu la médaille d'or du service auxiliaire de l'Armée du Salut, en reconnaissance de 30 ans de soins donnés gratuitement dans les maisons sociales de l'Armée du Salut. Elle est la seule titulaire de cette distinction dans notre pays.

• • •

L'Association suisse de gymnastique féminine a nommé comme rédactrice de son calendrier Mlle Marianne Nünlist ; la nouvelle rédactrice romande du supplément féminin du *Gymnaste suisse* sera Mlle Elisabeth Kropf.

(A. S. F.)

## RÉUNIONS ET CONFÉRENCES

Mercredi 19 avril Genève

Union des femmes, 22 r. Etienne-Dumont, 20 h. 30. *Club du rapprochement* : Conférence de Mme Paul Chaponnière sur *Jules Renard*.

Jeudi 20 avril Genève

Union des femmes, 22, rue Et.-Dumont — 16 h., thé de membres — 16 h. 45, conférence de M. V. Gautier, conseiller aux Etats.

« Quelques aspects de la vie publique en Suisse »

Mardi 25 avril Genève

Restaurant La Rochelle, rue du Commerce — 9 h. 15, conférence de Mme R. Lebel, prof. à l'Université de Lyon, *Présence de la femme*.

Mercredi 26 avril Zurich

Assemblée de la Fédération des éclaireuses suisses.

IMPRIMERIE NATIONALE — GENÈVE

**INSTITUT DE BEAUTÉ**  
**LYDIA DAÏNOW**  
Ecole d'esthéticiennes  
Place de la Fusterie 4 Genève  
Tél. 24 42 10 Membre de la FREC

**Achetez suisse**  
Dentelles, tissages, céramiques, bois, pailles, foulards, mouchoirs, à  
**ART RUSTIQUE SUISSE**  
H. Cuénoud, avenue du Théâtre 1, Lausanne

**ENCAUSTIQUE - BRILLANT  
SOLIDE**  
**ABEILLE** LIQUIDE  
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

**OPTIQUE MODERNE**  
ALBERT KRAUER GENÈVE  
OPTICIEN DIPLOME MAÎTRISE FÉDÉRALE

Pour être sûre  
de la **QUALITÉ**  
achetez au  
**Super-Marché**  
**Alinno**  
la plus grande concentration alimentaire de la Suisse romande  
Toute l'alimentation sous un seul toit  
**GRANDES MAGASINES INNOVATION LAUSANNE SA**  
Tél. 23 11 20

LA MAISON RENOMMÉE  
POUR SON GRAND CHOIX  
DE TRICOTS ET LAINES  
A TRICOTER  
**Weith**  
RUE BOURG LAUSANNE  
CONFECTION JERSEY  
ALPINIT - HANRO